



L'hebdo politique – 19 octobre 2014-11-06

Présentateur : **Nicolas Kirilowits**

Invité : **Jean-Frédéric Poisson**, député UMP des Yvelines et Président du Parti Chrétien-Démocrate.

<https://www.youtube.com/watch?v=J5-1C8rj05A>

Nicolas Kirilowits : La ministre de l'économie, Ségolène Royal a décidé de reporter sine die la taxe de régulation des poids lourds. Reculade du gouvernement ou bonne décision selon vous ?

Jean-Frédéric Poisson : Un peu des deux, reculade car j'avais cru comprendre que leur décision était ferme et définitive. Et bonne décision car je n'étais pas convaincu de la mécanique en tant que tel.

Nicolas Kirilowits : Le film *Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu* n'arrive pas à se vendre aux Etats-Unis. Pensez vous qu'on ne peut pas rire de la religion, des noirs, des arabes et du racisme ?

Jean-Frédéric Poisson : La dessus je partage l'avis de Pierre Deforge : « On peut rire de tout mais pas avec n'importe qui »

Nicolas Kirilowits : Bruno Lemaire, Hervé Mariton, Nicolas Sarkozy, Alain Juppé ou encore François Fillon, quel homme à l'UMP incarne le mieux les idées du Parti Chrétien-Démocrate ?

Jean-Frédéric Poisson : A la fois un peu tout le monde et personne. Car dans la droite française, il y a cette tradition qui est de se référer à un héritage judéo-chrétien qui est plus ou moins assumé selon le temps qui fait et les personnes qui sont là. En ce moment, nous avons invité nos sympathisants et ceux qui nous suivent à soutenir Hervé Mariton.

Nicolas Kirilowits : Etes-vous favorable à la féminisation des titres Madame La Présidente ou Madame Le Président ?

Jean-Frédéric Poisson : Tout dépend des titres. Au risque de vous surprendre je dis assez volontiers Madame La Présidente lors des séances, mais je n'arrive pas à dire Madame La Députée, Madame La Rapporteuse ou Madame La Ministre. C'est ma manière à moi de maintenir l'équilibre.

Nicolas Kirilowits : Je rappelle qu'à l'Assemblée Nationale, un député de l'UMP s'est fait rappeler à l'ordre pour avoir appelé la présidente de séance « Madame Le Président ».

Jean-Frédéric Poisson : Oui, c'est scandaleux.

Nicolas Kirilowits : Quel est votre livre de chevet en ce moment ?

Jean-Frédéric Poisson : Un livre de votre confrère Philippe Alexandre, écrit dans les années 70-80, appelé *Le duel Pompidou-de Gaule*. Très instructif sur la naissance de la Ve République et la manière de gouverner en temps de crise. Peut-être que nos dirigeants actuels feraient bien de s'en inspirer.

Nicolas Kirilowits : Enfin le Vatican change de ton sur les homosexuels. Si le mariage homosexuel n'est toujours pas approuvé, le synode écrit : « les homosexuels ont des dons et des qualités à offrir à la communauté chrétienne. » C'est une révolution ou une tempête ?

Jean-Frédéric Poisson : Ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est une manière de dire de façon un peu nouvelle des choses qui sont dites depuis longtemps. Je n'ai jamais senti dans l'Eglise d'animosité particulière à l'égard de quiconque, pas plus envers les homosexuels que les autres. Il est bon et bien que l'Eglise le dise dans ces termes-là. Si on regarde les textes de près, on trouvera ces paroles écrites depuis des décennies.

Nicolas Kirilowits : Premier thème : la Manif Pour Tous et ses revendications - le renoncement à la loi Taubira, la Gestation Pour Autrui et la Procréation Médicalement Assistée. Membre fondateur de l'Entente pour la famille, Jean-Frédéric Poisson, vous êtes forcément à la pointe de ces sujets en tant que Président du PCD. La Manif Pour Tous s'est de nouveau rassemblée 1 an et demi après le 1^{er} mariage. Jusqu'à quand allez-vous manifester ?

Jean-Frédéric Poisson : Je ne sais pas, ce qui est certain c'est que la mobilisation continue à étonner. Malgré le vote de la loi, elle continue, elle ne se distend pas. Tant que l'on n'aura pas obtenu satisfaction, car je partage l'avis de La Manif Pour Tous, on continuera à manifester. Il est légitime de continuer à manifester contre une loi illégitime, même si elle est en application.

Nicolas Kirilowits : Mais il y a peu de chance qu'elle soit retirée, quelles sont les revendications aujourd'hui ?

Jean-Frédéric Poisson : Je ne sais pas s'il y a peu de chance qu'elle soit abandonnée. Quand je vois la manière dont tous ceux qui se disent intéressés par la primaire de 2016 et l'élection de 2017, en tout cas à droite, considère qu'il faut parler de ce sujet, je me dis qu'il y a encore toute les chances de l'enlever.

Les revendications, il y a d'abord les mères porteuses et la Procréation Médicalement Assistée qui est liée aux mères porteuses, deux sujets sur lesquels le gouvernement a enfin compris qu'il y avait un problème, malgré toutes les dénégations qu'il a prononcées pendant tout le débat. Nous avons donc bon espoir au moins de faire reculer les autorités sur ce sujet.

Nicolas Kirilowits : On avait reçu en 2013 Madame Boutin sur ce plateau, elle parlait d'un texte révolutionnaire au sujet du Mariage Pour Tous et d'un référendum. Partagez-vous son avis ?

Jean-Frédéric Poisson : Evidemment, je trouve très nécessaire de consulter les Français sur ce sujet. J'ai d'ailleurs défendu cette idée avec mes collègues de l'opposition à l'Assemblée Nationale, puisqu'on avait défendu une notion référendaire à l'ouverture du débat. Je pense que sur des sujets de cette importance, car c'est un sujet anthropologique, qui dépasse le droit, il est nécessaire de consulter les Français. C'est je crois l'intention d'un certain nombre de candidats déclarés pour la présidentielle 2017 à droite. Je pense qu'un jour ou l'autre, le peuple sera consulté sur ces sujets.

Nicolas Kirilowits : D'ailleurs vous appartenez au groupe UMP à l'Assemblée. Si la droite revient au pouvoir en 2017, est ce que l'une de vos conditions sine qua none pour votre soutien, c'est qu'elle revienne sur cette loi ?

Jean-Frédéric Poisson : Ce sera évidemment un marqueur politique très fort. Depuis l'origine, j'ai fait remarquer que l'arrivée de la PMA et de la GPA était inéluctable avec le mariage homosexuel. C'est l'une des raisons pour laquelle je me suis bagarré dans l'hémicycle contre cette loi Taubira. C'est pour cette raison que je considère qu'il faut revenir sur celle-ci, et revenir sur cette loi porte un mot précis en français, c'est abroger.

Nicolas Kirilowits : Vous soutenez Hervé Mariton : il s'est engagé pour vos valeurs ?

Jean-Frédéric Poisson : Pas tout à fait. Hervé Mariton est sur les mêmes positions que les nôtres sur les sujets de société. Il est un peu plus libéral sur les sujets économiques que nous le sommes, il est beaucoup plus européen. Donc on a quand même beaucoup de points de débat entre nous. Mais sur la famille et sur tous les sujets de société, nous sommes parfaitement dans la même lignée, ce qui nous a semblé suffisant pour inviter nos sympathisants et tous ceux qui nous suivent à voter pour lui.

Nicolas Kirilowits : Le débat s'est déplacé sur la PMA et la GPA. Manuel Valls a dit qu'il n'y aurait pas de GPA en France et qu'elle restera illégale. Rien de nouveau également au sujet de la PMA. Vous devez être rassuré, j'imagine ?

Jean-Frédéric Poisson : Pas du tout, au risque de vous étonner. Les déclarations de Monsieur Valls rappelle l'état de la loi et indique qu'il n'a pas l'intention, en tout cas c'est ce que j'ai compris, de revenir dessus pour l'instant. En revanche, il y a toujours cette fameuse circulaire dites Taubira de janvier 2013, dans laquelle on demande aux instances judiciaires françaises de ne pas tenir compte de l'illégalité des conventions des mères porteuses passées à l'étranger, pour ne pas reconnaître les enfants de Français parti à l'étranger faire une GPA. Autrement dit, vous partez à l'étranger, vous faites un enfant et vous demandez à la France de reconnaître votre enfant, chose qu'elle fait.

Nicolas Kirilowits : La Cour Européenne des droits de l'homme a invité la France à le faire.

Jean-Frédéric Poisson : C'est exact, la France n'est pas obligée de le faire et je trouve ça choquant, car il n'y a pas de circonstance dans laquelle on puisse utiliser une personne comme un outil ou un instrument à sa propre fin. C'est ma conception de la dignité humaine. Que l'acte soit rémunéré ou pas et la distinction existe, la pratique de la mère porteuse consiste, de mon point de vue, à utiliser quelqu'un comme un outil à des fins que recherchent des parents. C'est ce qu'il y a de plus radicalement contraire à la dignité humaine. Si la Cour européenne des droits de l'homme considère que cette pratique doit être malgré tout reconnue, alors que c'est contraire à la dignité humaine, alors je suis désolé, je me moque de ce qu'elle peut dire sur ce sujet.

Nicolas Kirilowits : Mais qu'en est-il des enfants qui sont nés à l'étranger et qui ne sont pas responsables des actes de leurs parents ?

Jean-Frédéric Poisson : Bien entendu, les pauvres, ils n'y sont pour rien et par ailleurs ce sont des enfants et des êtres humains à par entière, exactement comme les autres. Mais il faut replacer les parents devant leur responsabilité. La France ne doit pas reconnaître ces enfants et les parents doivent aller faire reconnaître leurs enfants dans le pays où ils sont nés. Ça me paraît à la fois le rétablissement et la réaffirmation de l'autorité de l'Etat et du droit. Les parents sont suffisamment grands pour savoir qu'ils ont recours à un acte qui est interdit en France et doivent donc en voir les conséquences.

Nicolas Kirilowits : C'est ce que vous avez écrit d'ailleurs sur votre blog : les parents qui ont recours à la GPA doivent partir s'établir dans le pays ?

Jean-Frédéric Poisson : J'ai dit le mot s'établir sur le plateau d'un de vos confrères de LCI, qu'ils aillent s'établir s'ils le veulent mais en tout cas qu'ils aillent faire reconnaître leur enfant dans ce pays, ça c'est certain.

Nicolas Kirilowits : Il y a quelques mois vous avez défendu un amendement qui avait fait polémique : le déremboursement de l'interruption de grossesse en cas de suppression du mot détresse dans la loi Veil. Cette notion a été supprimée depuis ce temps-là. Pensez-vous toujours qu'il faut dérembourser l'IVG ?

Jean-Frédéric Poisson : Oui, je pense que l'avortement n'est pas un droit comme les autres. C'est une pratique à laquelle on a le droit de recourir dans certaines circonstances, c'était l'esprit même de la loi. Et au moment où tout le monde s'inquiète, y compris ceux qui sont favorables à cette loi, ce qui n'est pas mon cas, de la banalisation de l'avortement, 200 000 actes par an, chiffre qui est constant, cette loi ne va rien arranger. 200 000 situations dans une très grande proportion d'entre elles, une grande détresse des femmes qui sont confrontées à des actes si douloureux. Aujourd'hui, on fait comme si ça ne posait pas de problème, on fait en sorte de la rendre plus que banale.

Il y a énormément de femmes qui se retrouvent complètement désemparées et qui ne voient pas d'autres portes de sorties que celle-là. La pression sociale, familiale, parfois conjugale, amicale, affective ou économique fait que nous ne prenons pas les dispositions pour protéger les femmes encore plus fragilisées par cette situation de grossesse qu'elles ne le sont pas ailleurs. Banaliser cette situation me paraît extrêmement grave, c'est pourquoi j'ai défendu cet amendement.

Nicolas Kirilowits : Les députés socialistes ont proposé de moduler les allocations familiales suivant le revenu des ménages afin d'atteindre une partie des 700 millions d'euros d'économie. Cette proposition a fait polémique à droite en particulier. Jean-Frédéric Poisson, vous étiez positionné contre, pourquoi ?

Jean-Frédéric Poisson : Parce que le modèle du système français inclus comme un de ses principes que la solidarité nationale doit aider les familles qui accueillent des enfants et doit ainsi participer à l'effort de pérennisation de la société et qui « fabrique » les consommateurs de demain, les citoyens de demain et tout ce qui va permettre à la société française de perdurer. Cette solidarité s'exprime par un certain nombre d'allocations familiales. Il y en a pour 55 millions d'euros par an, le 3/4 d'entre elles sont sous conditions de ressources, donc l'Etat aide plus ou moins les familles selon si elles sont riches ou non, 1/4 d'entre elles, les allocations familiales, sont versées sans condition de ressources car on regarde s'il y a présence d'enfants. Je pense que cet équilibre est bon. Je fais partie de ceux qui pensent qu'il n'y a pas d'enfants riches ou d'enfants pauvres, il y a des enfants et à partir de là, la solidarité nationale consiste dans la reconnaissance du fait qu'ils existent et donc dans l'aide à apporter à leurs parents sous forme d'allocation.

Nicolas Kirilowits : Est-ce que les sommes des allocations familiales ne sont pas importantes pour des ménages aisés, est-ce qu'on ne devrait pas les leur enlever et les donner aux ménages les plus fragiles ?

Jean-Frédéric Poisson : Si vous faites ça, ça veut dire que les ménages les plus fragiles gagneraient 6 à 7 euros de plus par mois, ce qui est dérisoire. Je sais que certaines familles sont à quelques euros près, maintenant il faut s'entendre, la modulation sur les familles aisées se fait par le biais des impôts et d'un certain nombre de prélèvements sur le salaire de ces ménages. On peut ajuster les curseurs, pourquoi pas, mais je pense qu'il faut maintenir ce qui fait que la politique familiale française fait des envieux dans le monde entier : qu'un droit est ouvert, sans condition de revenus, à partir du moment où un enfant arrive dans une famille. A partir du moment où la porte de la modulation est fermée, tout le monde est à l'abri. Si on ouvre la porte à la modulation, tout est permis. Imaginez, 4500 euros dans un couple, c'est le salaire de deux instituteurs. Vous pensez qu'avec 4500 euros on n'a pas besoin de ces 150 euros ? Quand vous commencez à moduler selon les ressources, le seuil a plus souvent vocation à baisser qu'à s'accroître. Donc la garantie de cette universalité est le meilleur moyen de protéger les familles les plus menacées.

Nicolas Kirilowits : La droite en 1995 avait, avec Alain Juppé entre autre, proposé de fiscaliser les allocations familiales. Est ce que c'est une solution où là encore vous êtes totalement contre ?

Jean-Frédéric Poisson : Là encore je suis totalement contre. Car ce n'est pas un revenu, c'est une compensation pour les charges que les familles consentent en ayant des enfants, qui sont une richesse nationale. Ce n'est pas un problème de confort personnel. La natalité en France est un atout pour notre pays et cela pour un très long terme.

Nicolas Kirilowits : Vous pensez que si l'on baisse ces allocations familiales, il y aura moins de naissance ?

Jean-Frédéric Poisson : Ce n'est pas impossible. Je constate qu'il y a une sorte de corrélation entre le fait que l'Etat soutient les familles par des politiques de redistribution ou de reconnaissance qu'elles soient, et la courbe de la natalité. Sur la courbe de la fiscalité, faisons attention de ne pas faire entrer dans l'impôt des foyers qui n'y sont pas aujourd'hui. Parce qu'il y a aussi ça, quand vous fiscalisez des allocations familiales, il y a mécaniquement des centaines de milliers de foyers qui deviennent imposables alors qu'ils ne l'étaient pas jusqu'à maintenant. Il faut être cohérents. J'invite enfin à considérer cette manie qu'a le gouvernement actuel à être incapable de faire des réformes de structure dans l'administration de l'Etat. Que fait-il pour gagner de l'argent ? Soit il augmente les impôts, et le fait pour tous, soit il baisse les prestations. Il y a un moment où ça devient insupportable, où il faut appeler le gouvernement à ses responsabilités en lui disant « vous êtes aux affaires et vous êtes incapable de faire les réformes nécessaires. »

Nicolas Kirilowits : Sur votre blog, vous dites même que le gouvernement s'attaque aux libertés des familles. Expliquez nous ça.

Jean-Frédéric Poisson : La liberté ne dépend pas simplement des moyens dont vous disposez, mais qu'en même temps. Quand on prend systématiquement sur les familles le congé parental, les emplois familiaux, le quotient familial, maintenant les allocations familiales, c'est un rabotage successif qui est fait sur le pouvoir d'achat des familles qui est aussi leur expression et leur moyen de liberté.

Nicolas Kirilowits : Iriez-vous jusqu'à dire que ce gouvernement n'aime pas la famille ?

Jean-Frédéric Poisson : Tout à fait et je n'hésite pas à le dire à la tribune. Il y a certains penseurs de gauche qui disent que comme la cellule familiale est d'une certaine manière intime, le pouvoir de l'Etat s'arrête aux portes de la famille. Comme c'est un lieu d'inégalité par excellence, car il n'y a pas deux familles qui vivent de la même manière, le pouvoir et la responsabilité des parents supplantent celui de l'Etat. Un certain socialisme considère que la famille est donc son ennemi. Cette idée plane encore dans certains esprits, surtout au niveau des inégalités. Il y a des gens qui pensent que le fait que les familles soient un creuset d'inégalités est une bonne chose, et c'est mon cas. Pour beaucoup de socialistes, c'est une mauvaise nouvelle.

Nicolas Kirilowits : Quelles soient les restrictions que voudrait faire le gouvernement sur les 65 milliards dédiés aux familles, vous serez contre ?

Jean-Frédéric Poisson : Il y a d'abord des économies à faire au niveau des structures. Avant de toucher aux prestations familiales, c'est à dire au pouvoir d'achat des familles et donc à leur liberté, il s'agit bien de retirer des ressources dont elles ont besoin. Aujourd'hui, il y a d'autres solutions. Je reviens sur la loi de finances débattue à l'Assemblée : on rogne les finances de la défense en démantelant l'armée, on rogne sur les familles avec des attaques très frontales sur leur pouvoir d'achat, alors qu'on ne fait pas d'économie sur les structures qui n'apportent pas vraiment une réelle valeur à l'Etat ! C'est un choix politique, ce n'est pas le mien.

Je pense qu'avant de taper dans le portefeuille des français, il y a sûrement des mesures à prendre antérieurement.

Nicolas Kirilowits : Vous êtes à l'UMP secrétaire national en charge de l'emploi depuis 2009, ça tombe bien puisque nous allons parler de chômage et d'économies. Emmanuel Macron et Manuel Valls ont évoqué de réformer l'assurance chômage, êtes-vous pour personnellement ?

Jean-Frédéric Poisson : Sans doute faut-il réformer l'assurance chômage. Mais avant de savoir s'il faut la réformer, il faut savoir pourquoi. Toute la difficulté avec l'assurance chômage est de trouver l'équilibre avec d'un côté un système qui soutienne suffisamment les demandeurs d'emploi en termes financiers, c'est-à-dire qu'il faut que le flux financier soit juste, et d'un autre côté que le système soit incitatif à en sortir le plus tôt possible.

Nicolas Kirilowits : Vous seriez pour une baisse du temps des allocations ?

Jean-Frédéric Poisson : Moi je serais favorable au fait qu'on ne touche pas au montant, mais qu'en revanche on réduise la durée d'indemnisation. Par rapport à nos voisins, on voit bien que la longueur de l'indemnisation va à l'encontre des intérêts personnels des demandeurs d'emploi en tant que tels, parce que ça peut avoir pour effet de les installer dans une situation qu'ils voudraient par ailleurs quitter. Mais il faut bien faire attention, je pense qu'il ne faut pas réduire ce temps juste pour rééquilibrer les comptes. Il y a aussi un effort colossal à faire en faveur de la formation afin que les périodes que ces demandeurs d'emploi traversent et qui sont parfois bien longues malheureusement, puissent être bien utilisées à de la requalification et de la mobilité professionnelle. Un des problèmes que connaissent les demandeurs d'emplois inscrits sur les registres, c'est qu'ils ne peuvent pas changer facilement de qualification et donc de métier.

Nicolas Kirilowits : Donc plus axé sur la formation finalement ?

Jean-Frédéric Poisson : Oui, mettre d'avantage l'accent sur la formation et la mobilité des carrières, mais ce n'est pas une chose que l'on fait facilement ni spontanément. C'est difficile de se dire : « je

vais changer de métier ». Il y a donc un effort d'accompagnement à faire de ce côté-là. C'est une contrepartie à la réduction du temps d'allocations.

Nicolas Kirilowits : Quand au contrôle proposé par le ministre du travail ?

Jean-Frédéric Poisson : C'est indispensable. Je suis tout à fait d'accord. Un système qui est juste est un système où l'on ne peut pas indéfiniment refuser des offres d'emploi qui vous sont faites au motif qu'elles ne vous conviennent pas. La priorité doit être donnée là aussi au fait de faire revenir à l'emploi des gens qui n'en ont plus. J'irais même plus loin : on estime aujourd'hui la fraude au chômage entre 3 milliards et 6 milliards d'euro par an, c'est-à-dire qu'on est exactement dans l'ordre de grandeur du déficit du régime assurance chômage de la France à l'heure actuelle. J'aimerais là encore qu'en même temps qu'on s'apprête à réformer l'assurance chômage, on s'attaque massivement à la fraude.

Nicolas Kirilowits : Dans un rapport qu'il avait remis il y a quelques années, Jean Tirole, le Français qui est le nouveau prix Nobel de l'économie, préconisait la mise en place d'un contrat de travail unique à la place du CDI et du CDD actuel. Etes-vous pour cette proposition ?

Jean-Frédéric Poisson : Je suis partagé sur ce sujet. Le contrat unique est un moyen, ce n'est pas une fin. Aujourd'hui il y a plus d'une dizaine de contrats de travail selon l'âge la situation, du métier, un fatras invraisemblable. Il est nécessaire de réduire ce nombre mais de là à passer au contrat unique, je n'en suis pas convaincu. Il faut en distinguer certains : ceux qui sont en situation d'apprentissage, quelle qu'en soit la forme, ceux qui sont en situation d'avoir une mission déterminée qu'on l'appelle contrat de mission, contrat en CDD ou peu importe et puis une troisième forme à contrat indéterminé. Et je constate paradoxalement que vous êtes socialement plus protégé quand vous avez un contrat en CDD de deux ans que quand vous avez un CDI. La réalité c'est celle-là.